1000 COLLAC MEILAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro:

- ♦ PORTE PAROLES : Mot du Maire
- ♦ MOULIN À PAROLES : Antenne, Foyer Rural
- **♦ LA PAROLE EST À VOUS : Moto-Club, Brousaille**
- ♦ PAROLES D'EXPERT : Portrait



Mot du Maire

n ce milieu d'année 2022, au moment où paraît votre bulletin municipal, j'en profite pour vous exposer les projets et les réalisations engagés depuis le début de l'année.

Depuis le mois de septembre 2021, les travaux du futur

espace culturel « le Foyer Rural » ont bien avancé puisque le bâtiment est sorti de terre. Fidèle à nos engagements de marier l'histoire et l'avenir, nous avons conservé les murs de pierre pour les associer à un bardage métallique anthracite. Depuis le début de la guerre en Ukraine, nous avons des difficultés d'approvisionnement en matériaux. La fourniture des ouvrants en aluminium nous a occasionné un retard de 6 semaines sur le chantier. Nous espérons que le second œuvre sera moins sujet aux difficultés d'approvisionnement. La date d'ouverture de cette salle est donc reportée de plus d'un mois, ce qui nous fait espérer une ouverture vers la mi-novembre 2022.

La réhabilitation de la salle de sport « René Lecointe » est quasiment terminée au moment où nous écrivons ces lignes. Nous bénéficions désormais d'un plateau sportif de meilleure qualité, d'un éclairage LED adapté à la pratique du sport, de l'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) avec 2 places de stationnement réservées. Ces travaux financés par l'Etat (DETR), le département d'Ille-et-Vilaine par le contrat de territoire et par l'agence nationale du sport ont permis que la participation financière de la commune soit très fortement réduite. Les différentes associations sportives communales ou extras communales bénéficieront d'un équipement parfaitement adapté. A elles d'en tirer le meilleur.

Nous continuons, comme nous l'avons annoncé depuis 2014, à financer les travaux dans l'église. Cette année, ce sont les boiseries et le parquet des chapelles qui ont été rénovés. Le moteur des cloches a été changé après la rupture de son support. Nous avons appris pendant cette réparation qu'un noyau de cloche avait été fragilisé. Une surveillance renforcée va être mise en place. Sans doute nous faudra-t-il extraire la cloche n°3 pour l'envoyer en réparation.

La médiathèque bénéficiera de travaux de mise aux normes PMR. Un élévateur sera positionné à la place de la première rampe de l'escalier qui elle-même sera reconstruite. Il est dommage que cette accessibilité n'ait pas été réalisée lors de la construction car les normes PMR existaient déjà. Ces travaux seront réalisés début 2023 après l'obtention des différentes subventions.

Dans un souci d'économie d'énergie, nous avons décidé d'équiper tous les bâtiments communaux de panneaux LED en remplacement des anciens néons. Nous avons commencé par l'école élémentaire, avec l'objectif de 60% d'économie. Nous avons également réduit la durée d'éclairage public. C'est une économie d'environ 5 000 € par an que nous attendons.

Afin de prolonger l'aménagement du bourg, tant dans la sécurisation que dans l'embellissement, nous avons lancé les études avec le bureau TECAM. Le comité consultatif se réunit régulièrement pour évaluer les propositions faites par ce bureau d'études. Nous organiserons une réunion publique pour vous informer de ces projets, en restant à l'écoute de vos suggestions.

Au budget 2022, nous avons inscrit un montant pour la rénovation de voies communales. Le conflit russo-ukrainien a provoqué d'importantes tensions sur le marché des enrobés et du bitume. Une augmentation importante nous obligera à revoir à la hausse le budget inscrit pour la réalisation de ces enrobés.

Concernant les finances communales, si les excédents reportés de 2021 restent importants, l'année 2022 verra très certainement ceux-ci baisser du fait de l'inflation, des charges de fonctionnement et des coûts de l'énergie plus élevés. Malgré cela, nous continuerons d'appliquer le programme proposé en 2020 pour toujours mieux vous servir.

Il est temps pour moi de vous souhaiter un bel été, de bonnes vacances en famille ou entre amis, d'enfin retrouver ce vivre ensemble et ces liens sociaux qui nous sont chers.

toujours mieux vous servir. Été, de bonnes vacances en famille ou t ces liens sociaux qui nous sont chers.

SOMMAIRE

••• PORTE PAROLES

Mot du Maire	Page 2
Culture Loisirs	Page 3
Bâtiments communaux	Page 4
Voirie et assainissement	Page 5
• Finances	Page 6
Action sociale	Page 7
• La vie associative meillacoise	Page 8
• Mot de la majorité	Page 9

Antenne de radio téléphonie...... Page 10

... MOULIN À PAROLES

• Le Saloon en travaux	. Page 10
• Bibliothèque	. Page 11
• Le Fournil Romantique	. Page 11
Navettes estivales gratuites	. Page 12
Nostalgie	. Page 14
• La Gendarmerie vous informe	. Page 14
Ateliers numériques	. Page 15
• Le département d'Ille-et-Vilaine en état de vigilance sécheresse	. Page 16
 Une nouvelle identité visuelle 	
dont le coeur bat avec vous!	. Page 17
Maison France Services	. Page 18
Les mercredis de l'exploration	. Page 19

••• LA PAROLE EST À VOUS

• Le Comité d'Animation	Page 20
Broussaille	Page 21
Basket club du Linon	Page 21
• Foyer Rural	Page 22
• ACCA de Meillac	Page 22
• Gym de Meillac	Page 23
• Club de La Bonne Entente	Page 23
• Association Motos de Meillac	Page 23
• Les Anciens Combattants	Page 24
• UTL Bretagne Romantique	Page 25
Paroisse St Gilduin du Combournais	Page 25

• Les Barges Ô !..... Page 20

••• PAROLES D'EXPERT

Smictom \	Valcobreizh	Page 26
• Portrait		Page 27

Directeur de la publication : Georges Dumas Comité de rédaction : Commission communication

Crédits photos : La Mairie
Impression : Imp. atimco

Imprimé sur papier recyclé Dépôt légal : juin 2022

Contact: 1 place de la Mairie - 35270 Meillac Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr

Culture Loisirs



Ecole La tribu arc-en-ciel

Les restrictions et les différents protocoles sanitaires sont maintenant levés à l'école maternelle et élémentaire. Ces deux années de confinement et de distanciation sociale auront laissé des traces tant sur les élèves que sur les adultes. Chacun doit reprendre ses marques et

réapprendre le vivre ensemble.

Après avoir été séparés plusieurs mois dans la cour, privés de jeux et interdit de se croiser les uns les autres, les enfants retrouvent aujourd'hui leurs libertés mais peinent parfois à maitriser leur enthousiasme et leurs émotions qui se traduisent de plus en plus souvent par de la violence. Violence physique, verbale, entre enfant mais aussi envers les adultes qui ne peuvent que constater cet état de fait. L'école de Meillac ne fait pas exception à ce qui est constaté dans toutes les autres écoles et la municipalité, en charge des temps périscolaires, prend très au sérieux ces évolutions.

Pour y remédier, plusieurs actions sont à l'étude avec notamment l'achat de nouveaux jeux pour la cour, des formations spécifiques pour les agents communaux, la mise à jour du règlement intérieur de la cantine et de la garderie.

Nous vous rappelons également, qu'en cas de problème à l'école, différents interlocuteurs sont à votre écoutent :

- pour toute demande concernant les temps périscolaires (cantine et garderie matin et soir), vous pouvez vous adresser à la mairie, par mail, téléphone, ou solliciter un rendez-vous avec Mr Le Maire ou l'Adjointe en charge de l'école, moi-même,
- pour toute demande concernant le temps scolaire (classe, enseignement), vous pouvez vous adresser au Directeur de l'école Mr Beurrois ou aux enseignants.

Cette distinction est importante carles agents communaux qui interviennent sur les temps périscolaires sont placés sous l'autorité hiérarchique de la commune, tandis que les enseignants relèvent de l'Education nationale.

De ce fait, le Maire de la commune n'a pas compétence pour gérer les activités d'enseignement, de même que Le Directeur de l'école et les enseignants n'ont pas compétence pour gérer les services de cantine et de garderie.

Nous mettons tout en œuvre pour que vos enfants s'épanouissent et grandissent sereinement au sein de notre école et comptons sur vous, parents, pour nous accompagner dans cette tâche.

Réaménagement de la médiathèque

Depuis quelques mois, un groupe de travail constitué de l'équipe de bénévoles, de Marina la bibliothécaire et des membres de la commission culture, s'est réunis pour réfléchir à un réaménagement important de la médiathèque.

L'objectif principal est d'améliorer la qualité de l'accueil des adhérents et notamment des ados afin de leur permettre de rester sur place pour profiter des collections de BD et de mangas qui se sont considérablement étoffées. Ainsi, des « coins lecture seront mis à disposition, l'accès aux ordinateurs sera facilité, du mobilier modulable permettra de faciliter l'organisation des soirées jeux qui rencontrent toujours un franc succès.

Ce travail de concertation a permis d'élaborer un cahier des charges qui sera la base de consultation de plusieurs fournisseurs de mobiliers. Une subvention sur l'achat de mobilier est attendue à hauteur de 20% ce qui permettra d'augmenter d'autant le budget alloué.

La consultation se déroulera à l'automne, le dossier de demande de subvention est à produire pour le début d'année 2023 ce qui permettra l'achat de mobilier dès le vote du budget en mars, pour une livraison avant l'été prochain.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Sarah LEGAULT-DENISOT 1^{re} Adjointe



Bâtiments communaux



RÉHABILITATION DE LA SALLE DES SPORTS

es travaux se poursuivent mais plus lentement que prévu. Après la crise sanitaire du Covid, nous subissons maintenant les effets conjugués de la période « après Covid » et de la guerre en Ukraine : délais de livraison allon-

gés, augmentation du coût des matériaux... Le chantier a pris un retard conséquent et devrait, malgré tout, être terminés fin juillet, croisons les doigts...



ACCESSIBILITÉ PMR DE LA MÉDIATHÈQUE

Au printemps 2023, un ascenseur permettra aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) d'accéder à l'étage de la médiathèque. Actuellement, les études sont en cours. La consultation des entreprises relative aux travaux sera lancée en fin d'année et le démarrage du chantier début 2023.

En attendant, bonnes vacances à toutes et tous.

RÉHABILITATION DU FOYER RURAL

A l'instar de la réhabilitation de la salle des sports et pour les mêmes raisons, le chantier est en retard. Le clos et le couvert sont maintenant terminés. Vont suivre les travaux de second œuvre : cloisonnement, électricité, ventilation, chauffage, faux-plafonds, revêtements de sol, décoration. La livraison est prévue pour novembre 2022.





AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DU BOURG

C'est le bureau d'études TECAM de Fougères qui a été retenu pour la réalisation des études. Le diagnostic de l'existant et une première esquisse ont été présentés au comité consultatif le 26 avril. Un échange constructif a permis aux membres d'exprimer des remarques, des suggestions, des idées. Elles seront prises en compte pour l'esquisse définitive qui sera présentée au comité avant les vacances:

Bruno RAMBERT, 2^e Adjoint

Voirie et assainissement



VOIRIE COMMUNALE N°15

a longueur importante des routes communales nous oblige à réaliser constamment des travaux de rénovation des surfaces de roulement. Le but premier est la sécurité des usagers de nos voies mais aussi d'investir pour la préservation de ces routes par un entretien suivi.

Le point à temps automatique nous permet de réaliser une étanchéité renforcée sur les surfaces dégradées, ce qui permet d'augmenter la longévité en évitant de gros travaux.

Les voies prévues en rénovation cette année sont les suivantes :

Du Bois de Julie au Tertrais. Cette voie reportée du fait des travaux de rénovation du réseau eau potable sera entièrement recouverte d'enrobé à chaud, permettant ainsi une meilleure circulation sur cette voie très fréquentée. Un poteau de défense contre l'incendie a été installé au village du Tertrais pour sécuriser ces habitations.

La Ville Chauvin. Les travaux de cette voirie également reportés du fait de l'amélioration du réseau eaux pluviales sera réalisé dans le courant de l'année.

Au village de Villeneuve, l'accessibilité d'une habitation nécessite des travaux de renforcement et la réalisation d'une bande de roulement.

A La ville Eude est prévue la rénovation de la bande de roulement après le changement du réseau eau potable.

L'ensemble de ces travaux a été inscrit au budget 2022 pour un montant de 66 785.28 € TTC. Avec le conflit russoukrainien et la forte augmentation du cours du pétrole, nous avons dû revoir notre programme pour l'adapter au budget 2022. Cette augmentation représente un surcoût de 35 % que le budget ne permet pas d'absorber en totalité. La commission a donc choisi une position intermédiaire en augmentant le budget de 9 000 € tout en réduisant une partie du programme annoncé en reportant la réfection de la route de la ville Eude. Le budget passe ainsi à 75 741,94€.

L'éffacement des réseaux à Tournebride est terminé. L'éclairage publique est plus puissant et moins consommateur d'énergie. Il nous restera les trottoirs et la bande de roulement à réaliser.

L'allée des Ajoncs et la rue du Pré du moulin sont maintenues dans la programmation. Ces deux rues nécessitent la réfection totale de la chaussée ainsi que des trottoirs. Le montant estimé de ces travaux est de 71 000 € HT.

Concernant la station d'épuration, la réflexion engagée poursuit son chemin. Une solution a été trouvé pour faire sécher les boues pendant un an avant leur épandage, solution la plus économique. L'agrandissement de la station avec un 4º bassin et une saulaie sera là aussi la solution la plus économique, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Après toutes ces informations, je vous souhaite de passer un bel été avec votre famille ou vos amis.

Maryline SAMSON, 3° Adjointe



Finances





'article 442-1 du code pénal punit la contrefaçon ou la falsification des pièces de monnaie ou des billets de banque ayant cours légal en France ou émis par les institutions étrangères ou internationales habilitées à cette fin de trente ans de réclusion criminelle et de 450 000 euros d'amende, mais cette punition qui peut sembler lourde n'est rien à côté de ce qu'encourrait un faux monnayeur du moyen âge. Le faux-monnayage à cette époque était considéré comme un crime de lèse-majesté. Les faux monnayeurs étaient punis avec une extrême sévérité et risquaient de se faire crever les yeux ou d'être exécutés par ébouillantage.

En France, le droit de battre monnaie est un droit régalien depuis les rois de France et la république a maintenu ce droit. Ainsi au début de la Vème république, pour équilibrer ses comptes, l'état pouvait émettre de la monnaie avec le risque de relancer l'inflation. Depuis l'avènement de l'Europe, ce droit est transféré à la BCE (Banque Centrale Européenne) et cela oblige l'état à équilibrer ses comptes comme un particulier ou une entreprise. Pour ce faire, un des recours de l'état est de baisser les dotations aux collectivités, en particulier la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) comme détaillé dans le bulletin n°9 du 2ème semestre 2018 Cette baisse est appelée à s'amplifier avec le programme d'économie de 20* milliards d'€ d'un candidat réélu à la présidentielle dont 10* milliards sont à la charge des collectivités territoriales. Ces dernières alors qu'elles ne représentent que 19* % des dépenses et 9* % de l'endettement doivent assurer 50* % des promesses de campagne électorale. Ces mêmes collectivités territoriales ont contribué à hauteur de 46* milliards d'€ depuis 2014 aux efforts financiers de l'état. Nous pourrions nous consoler en imaginant que l'état se désendette, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. L'endettement de l'état est passé de 74,3* milliards d'€ en 2014 à 180,2* milliards d'€ en 2020. La commune est confrontée comme tout particulier à l'augmentation des coûts de l'énergie et de l'inflation. Elle est consciente de la contrainte financière qui pèse sur les ménages et n'a pas à présent modifié ses taux de prélèvements fiscaux (sauf taxe d'aménagement suite à transfert de compétence de l'état) grâce à une recherche permanente d'économie. Cette situation n'est pas tenable sur ce mandat et certaines évolutions de taux qui seront présentées ultérieurement dans ce bulletin sont inéluctables.

> Yves AFCHAIN, 4° Adjoint



* source : communication de M David Lisnard président de l'AMF (Association des Maires de France).

Action sociale



CCAS

epuis 2020, les aînés n'ont pas eu le plaisir de pouvoir se réunir pour le traditionnel repas annuel. Cette année semble être meilleure pour tous au niveau pandémie, et tous les membres du CCAS espèrent être en mesure de proposer le repas tant attendu qui aura lieu dans le nouvel espace culturel Le Foyer Rural nouvellement rénové.

La date vous sera précisée ultérieurement.

C'est avec beaucoup de plaisir que le CCAS a attribué le Legs ROUXIN a quatre familles le 28 mai 2022, ce moment très convivial a été riche en émotions. Les familles reçues ont apprécié cette action sociale qui leur permettra d'améliorer quelque peu leur quotidien.

LA GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR

D'autre part je souhaite vous parler du dispositif de « gestion sanitaire des vagues de chaleur » qui chaque année s'active du 1er juin au 15 septembre.

Il est activé en 3 niveaux de réaction articulés avec des couleurs.

Vigilance	Météorologique	Actions de l'Etat
	Pic de chaleur	Chaleur intense de courte durée (1 ou 2 jours)
Vigilance Jaune	Episode persistant de chaleur	Températures proches ou en dessous des seuils départementaux et qui perdurent dans le temps (supérieur à 3 jours)
Vigilance Orange	Canicule	Période de chaleur intense pour laquelle les températures dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits
Vigilance rouge	Canicule extrême	Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité son étendue géographique, a fort impact sanitaire

N'attendez pas les premiers symptômes des fortes chaleurs qui sont :

- Maux de tête
- Crampes
- Nausées

Pendant les fortes chaleurs protégez-vous :

- Restez au frais
- Buvez de l'eau
- Fermez les volet et fenêtres le jour, et aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps





La Mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Pour conclure je sous souhaite de bonnes vacances avec des jours heureux, en famille ou avec vos amis.

Jacqueline REDOUTE, 5° Adjointe

La vie associative meillacoise





Depuis deux ans, la vie associative dans notre commune a été fortement perturbée. Mais grâce à l'enthousiasme et l'envie des bénévoles meillacois, elle reprend. Les responsables d'association et leurs bénévoles s'activent pour remettre en place leurs manifestations. De nouvelles associations ont vu le jour sur notre commune, Broussaille, les Barge'ô et l'Association de Motos de Meillac. Elles viennent enrichir l'offre associative et culturelle de Meillac.

Nos associations ont besoin de vous pour animer la vie meillacoise. Si nous souhaitons conserver toutes nos animations, il faut des bénévoles. Prenez contact avec les responsables associatifs pour proposer vos services. Sans bénévole, une association ne peut pas poursuivre son activité.

Philippe GUILLARD, Conseiller délégué aux associations

Une équipe d'élus aux Barges Ô



Le 14 mai, à l'occasion du grand défi des « Barges Ô », une équipe de choc représentant la municipalité s'est constituée. La tactique fut élaborée avec soin, nous allions concourir à la confiance, 0 entrainement, 0 préparation ! Nos ambitions furent à la hauteur de nos espérances : éliminés dès le 1er tour ! Ainsi que l'avait déclaré le baron de Coubertin « l'important n'est-il pas bla bla bla... »

Nous avons eu à déplorer la défaillance de dernière minute de Nicolas, la haute trahison d'Yves qui a préféré jouer la gagne avec une équipe de vrais sportifs, chapeau

à lui et son équipe néanmoins pour leur parcours lors de cette épreuve.

L'équipe était donc constituée de Sarah, 1ère adjointe au maire, notre capitaine, qui à aucun moment ne nous a laissé le choix de participer ou non à cette épreuve, dociles, obéissants et peut être un peu intimidés nous avons accepté, Laëtitia, qui n'avait rien demandé à personne, mais qui se trouvait là et a consenti sans réfléchir à revêtir le noble couvre-chef de notre équipe pour remplacer Nicolas au pied levé, Johan et moi-même.



Pour ce défi, « Les Municipal'Ô », c'est le nom de notre équipe, n'ont pas eu peur de se mouiller, au grand dam de pauvres sauveteurs ayant la « lourde » (le terme est choisi) tâche de me sortir de l'eau à chacune de mes chutes, je tiens à m'excuser pour les lumbagos occasionnés, les courbatures et autres désagréments. Une preuve donc de notre engagement au quotidien y compris le Week end. Sauf Johan qui, redoutant la température de l'étang, s'est appliqué avec brio à ne pas tomber dedans, préférant lutter contre sa déshydratation chronique par une solidarité sans failles envers les recettes de la buvette.

Merci à l'équipe des Barges Ô grâce à qui nous avons passé un excellent moment. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine!

Sylvain MENARD, Conseiller délégué à la communication



Mot de la majorité

Chers meillacoises et chers meillacois, nous sommes heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de 100% MEILLAC. En ce début d'été la pandémie que nous subissons depuis plus de deux ans semble enfin fléchir, et si la vigilance reste de mise, les restrictions qui nous étaient imposées sont levées. La vie de la commune peut enfin reprendre son cours quasi normal. Pour autant toute l'équipe d'Agir pour Meillac est restée active pour conserver le mieux vivre qui nous anime.

Pour commencer nous voudrions saluer la naissance de trois nouvelles associations : « l'association Moto Meillac » qui propose des balades et rencontres autour de la moto, l'association « Broussaille » et son expo sauvage qui apporte l'art à la campagne et « les Barges Ô », qui nous ont offert une belle fête avec la première édition des barges Ôlympiades. Fête amplement réussie grâce au dynamisme et à la bonne humeur des bénévoles. Fête qui a apporté les sourires et les rires, la joie et la convivialité qui nous manquaient après cette période difficile de restrictions.

Le chantier de la salle des fêtes avance bien, on peut désormais commencer à voir son nouveau visage. Alliance de la conservation de notre patrimoine, de modernité, avec le souci permanent de répondre aux besoins des meillacoises et des meillacois dans sa capacité d'accueil, et dans ses aménagements, le tout dans une stricte maîtrise du budget. La mise en qualité de la salle de sport avance également, avec les mêmes objectifs. A noter que ces importants chantiers sont également menés à bien grâce au concours des comités de consultation composés d'habitants de la commune.

Afin de combler les zones blanches en therme de téléphonie mobile, sous l'impulsion du gouvernement, et pour répondre aux besoins actuels de la population, la société Orange va installer une antenne en périphérie de notre commune. Cette installation a créé des micros-débats, et un collectif s'est créé pour s'y opposer. Le projet respectant les règles d'urbanisme

le maire l'a naturellement validé, ce qui est son devoir. La transaction étant entre deux intérêts privés (la société orange et le propriétaire du terrain), la commune n'avait pas d'avis à donner, c'eut été de l'ingérence. Néanmoins le collectif a intenté une action en justice dont la conclusion a été naturellement en faveur de la mairie.

Notre médiathèque ayant besoin d'un nouveau dynamisme, le conseil municipal appuyé des recommandations de la commission à la culture, elle-même à l'écoute des bénévoles a voté un budget de 30000 € pour mener à bien ces réaménagements. Vos élus d'Agir Pour Meillac tiennent pour essentiel l'accès à la culture pour tous. Voltaire n'a-t-il pas déclaré « plus les hommes seront éclairés plus ils seront libres » ?

Nos projets pour répondre à vos attentes sont ambitieux. Nous devons malheureusement faire face à l'augmentation des prix des matériaux dus à la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine. Nous devons également faire face au désengagement de l'état pour les collectivités locales, aussi, pour mener à bien ces projets nous allons devoir trouver de nouveaux financements. Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour épargner au maximum les budgets de nos concitoyens.

Les élus d'Agir Pour Meillac tiennent à saluer la très forte participation des Meillacoises et des Meillacois à l'élection présidentielle, nous avions d'ailleurs reçu lors des élections municipales 2020, la Marianne du civisme (1er prix) pour le plus fort taux de participation aux élections en Ille et Vilaine, commune de moins de 2000 habitants. La démocratie s'exprime de manière forte dans notre commune, et nous sommes fiers de représenter ses habitants.

L'été et ses beaux jours étant désormais à notre porte, nous vous souhaitons une belle saison estivale. Que la vie associative, s'exprime, que les artisans, commerçants et agriculteurs continuent de faire vivre notre commune. Que le bonheur soit avec le soleil dans tous les foyers. Bel été à tous!



Antenne de radio téléphonie

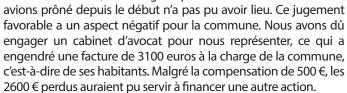
Dans le bulletin n°14, nous vous avions informé de la pose d'une antenne de radio téléphonie sur la commune, rue des mouliniers à 150 mètres des premières habitations. Un collectif d'habitants s'était créé pour s'opposer à la déclaration préalable signée par le maire ainsi qu'à la pose de cette antenne.

Ce collectif a engagé une action au tribunal administratif de Rennes pour faire annuler cette déclaration préalable. A la lecture des différents mémoires, la juge administrative a statué que l'action menée par ce collectif n'était pas justifiée, que la décision prise par le maire était légale.

La décision de justice a condamné ce collectif a verser solidairement 500 € à la commune et 500 € à la société Orange. Elle a aussi ajouté dans son délibéré que les propos infamants tenus à l'encontre du

maire soient retirés du mémoire du collectif.

Dans cette affaire, le dialogue que nous



Cette antenne sera donc implantée sur le lieu choisi par Orange, ce qui permettra à la population de disposer d'un réseau de radio téléphonie optimum. Nous avons, comme à notre habitude, fait passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers, pour le bien de la majorité des habitants.

Le Saloon en travaux

Fermé quinze jours en juin, le bar tabac Le Saloon se refait une beauté. Depuis sa réouverture mi-juin en « mode camping » selon Marie-Annick la propriétaire, tous les services de proximité sont à nouveau opérationnels, le terminal PMU est en marche et l'équipe est à votre service même au milieu des travaux.

Des travaux d'envergure durant lesquels les pièces existantes vont être totalement réagencées :

- La petite salle à droite a été agrandie pour être dédiée aux jeux, la borne PMU et diffusion de match sur grand écran avec l'installation d'un vidéoprojecteur,
- La salle du milieu a été dotée d'un accès direct à l'extérieur et sera consacrée exclusivement au bar. Elle permettra de mieux profiter de la terrasse et d'avoir une meilleure réactivité lors du service au comptoir.
- La pièce la plus à gauche a été complètement repensée et sera conçue comme un drugstore, c'est-à-dire un espace consacré à la vente de tous les produits du quotidien tels que le tabac, la presse et journaux régionaux, le PMU, la Française des jeux, la cigarette électronique et CBD, les confiseries, l'épicerie, la téléphonie, les cadeaux, en bref tous les services et articles déjà existants mais en mieux!

Meilleur agencement, meilleure visibilité pour un meilleur service mais aussi une offre en frais plus importante grâce à un partenariat avec l'enseigne Casino. Il vous sera possible de trouver tout ce dont vous avez besoin que ce soit les piles ou le beurre oubliés lors des courses de la semaine ou pour faire face à l'arrivée d'invités de dernière minute!

Tout a été pensé pour se tourner vers le bourg et les nouveaux commerces. Avec l'ouverture du salon de coiffure et de la

boucherie l'année dernière, le Saloon améliore le confort de service pour les clients et les employés et participe à la dynamique commerciale engagée dans le bourg.

Marie et son équipe sont à l'écoute de vos besoins et attendent vos suggestions pour vous proposer une offre complète de services sur la commune.

Du lundi au vendredi

de 7h à 14h et de 15h30 à 20h

Le samedi

de 7h30 à 14h et de 15h30 à 20h

Le dimanche

de 8h à 14h fermé l'après-midi

Les jours fériés

de 8h30 à 13h fermé l'après-midi



Bibliothèque

Vous pourrez retrouver toutes les actualités de la bibliothèque de Meillac(horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents –musique, livres en ligne, formations..) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : https://bibliotheques.bretagneromantique. fr/

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 80 000 livres, magazines, cd, films, des différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique...

Nouveautés:

A la bibliothèque de Meillac, nous avons maintenant beaucoup de séries de mangas pour les jeunes. Nous avons aussi augmenté le choix de bandes dessinées pour les adultes. Et nous commençons une collection de livres pour les personnes dont la vue baisse.

L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans.

Même sans être inscrit vous pouvez venir lire dans la bibliothèque, participer à une animation, voir une exposition.

Tout au long de l'année, de nombreux temps de jeux de société sont proposés pour tous les âges. Vous pouvez également participer aux activités bricolage pour les enfants. Ou venir voir une exposition.

Le vendredi 8 juillet, à partir de 20h, une soirée jeux de société est organisée pour les jeunes de 12 à 18 ans. C'est gratuit, l'inscription est obligatoire : à mediatheque.meillac@mail.com

Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture.



N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires de vacances : le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h15

Médiathèque de Meillac

20 Rue Mlle de Vautenet 35270 Meillac Tél.: 02 99 73 00 82 - mediatheque.meillac@gmail.com

De la Fournée au Fournil Romantique

Après 25 années de bons et loyaux services, Martine et Joël RENOUF cèdent leur boulangerie à Mickaël AGENAIS, leur boulanger depuis 15 ans. Joël prend une retraite bien méritée quant à Martine, elle reste dans les murs encore quelques temps.

Ces 2 figures bien connues des meillacois ont commencé l'aventure à deux. Ils ont su développer et agrandir leur entreprise au fil du temps. D'abord en rachetant la boulangerie de St Pierre de Plesguen en 2009 puis celle de Lanhélin en 2014. Cette belle évolution fait aujourd'hui travailler 9 employés et 4 apprentis dans 3 magasins.

Joël et Martine sont heureux de céder la place et de transmettre une entreprise dynamique qui a grandi en même temps que la commune ! Ils remercient la municipalité qui les a toujours soutenu, tous les habitants et les associations de Meillac et de Mesnil Roch, en particulier de St Pierre et Lanhélin, qui leur ont fait confiance pendant toutes ces années. « De belles années » où ils ont apprécié le vivre ensemble grâce à leur forte implication dans la vie associative.

C'est donc un changement dans la continuité qui s'est opéré le 10

mars dernier lorsque Mickaël AGENAIS, 37 ans, habitant Mesnil Roch (Lanhélin), a repris le flambeau ou plutôt La Fournée, ainsi que ses 14 employés, pour en faire le « Fournil Romantique ». La nouvelle enseigne est installée et un relooking des différents points de vente va être réalisé au fur et mesure.

Pour les gourmands pas de bouleversement, le pain restera le même que depuis 15 ans, seule la pâtisserie va prendre un petit coup de jeune et va être revisitée par le pâtissier.

Toute l'équipe du Fournil Romantique est à votre service sur les 3 points de vente du territoire et à votre écoute pour toutes vos demandes ou commandes spéciales, sur place ou par téléphone : 02 99 73 34 04.







navettes.bretagneromantique.fr





RÉSERVATION OBLIGATOIRE LA VEILLE

avant minuit sur l'appli ou le site web
avant 17h (16h le vendredi pour le lundi) par téléphone au 02 99 45 23 45



LUNDI et MARDI

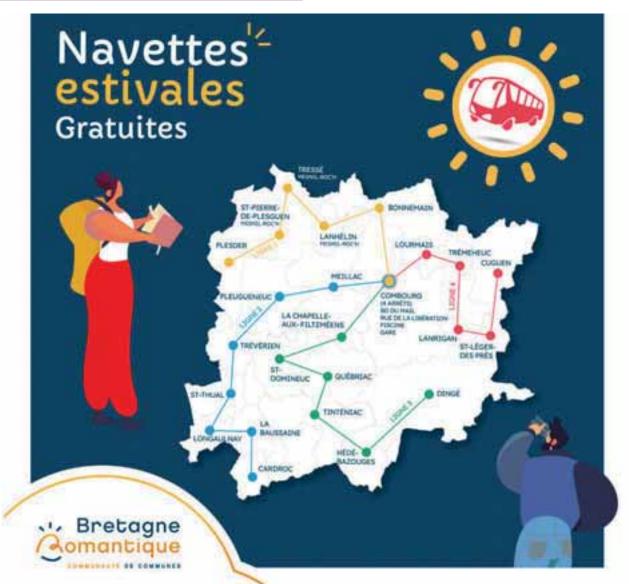
Au départ	Au retour
13h40	18h15
13h50	18h05
14h00	17h55
14h10	17h45
14h20	17h35
14h30	17h25
14h35	17h20
14h40	17h15
14h45	17h10
	départ 13h40 13h50 14h00 14h10 14h20 14h30 14h35 14h40

Ligne 2	Au départ	Au retour
Cardroc (Mairie)	13h30	18h25
La Baussaine (Arrêt de bus rue de la liberté)	13h40	18h15
Longaulnay (Mairie)	13h45	18h10
St Thual (Église)	13h50	18h05
Tréverien (Rue docmaël)	14h00	17h55
Pleugueneuc (Mairie)	14h10	17h45
Meillac (Église)	14h20	17h35
Combourg (Bvd du mail - Cinéma)	14h30	17h25
Combourg (Rue de la libération)	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	14h40	17h15
Combourg (Gare)	14h45	17h10

JEUDI et VENDREDI

Ligne 3	Au départ	Au retour
Dingé (Église)	13h35	18h20
Hédé-Bazouges (Mairie)	13h50	18h05
Tinténiac (MJC - Rue du prieuré)	14h00	17h55
Québriac (Mairie)	14h05	17h50
St Domineuc (Église)	14h15	17h40
La Chapelle aux Filtzméens (Mairie)	14h20	17h35
Combourg (Bvd du mail - Cinéma)	14h30	17h25
Combourg (Rue de la libération)	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	14h40	17h15
Combourg (Gare)	14h45	17h10

Ligne 2	Au départ	Au retour
Cuguen (Église)	13h40	18h15
St Léger des Prés (Mairie)	13h50	18h05
Lanrigan (Mairie)	14h00	17h55
Tréméheuc (La croix verte)	14h10	17h45
Lourmais (Église)	14h15	17h40
Combourg (Bvd du mail - Cinéma)	14h30	17h25
Combourg (Rue de la libération)	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	14h40	17h15
Combourg (Gare)	14h45	17h10



moulin à paroles

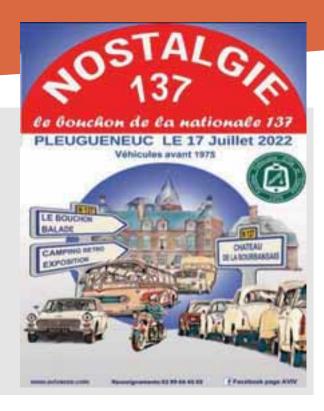
Nostalgie

En souvenir des bouchons sur l'ancienne N137 lors des retours de la côte en été, le Club AVIV (Anciens Véhicules d'Ille et Vilaine) organise à Pleugueneuc une manifestation le week-end du 16 et 17 juillet 2022, qui se déroulera ainsi :

Le samedi soir un camping rétro sera installé sur le site du château de La Bourbansais le point d'orque sera la journée du dimanche.

Le dimanche matin, l'exposition des véhicules et l'espace exposants (produits en rapport avec l'automobile ancienne) à La Bourbansais seront accessibles gratuitement pour les spectateurs.

De 14h à 16h, le centre de Pleugueneuc sera entièrement dédié aux véhicules anciens (plus de 150) pour créer le bouchon. Bien sûr, là aussi, l'accès sera libre et gratuit pour les spectateurs. L'occasion de voir rouler, dans une ambiance bon enfant, les véhicules qui sillonnaient nos routes il y plus de 50 ans.



La Gendarmerie vous informe



La période des vacances approche, cela se prépare.

Le véhicule

La préparation

- Vérifiez les freins, la direction (point dur ou flottement), les phares et les feux, la batterie et les balais d'essuie-glace.
- Contrôlez l'état, l'usure et la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours.
- Nettoyez les feux et les phares.
- Vérifier et, si nécessaire, complétez les niveaux : huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace...
- Assurez-vous d'avoir à bord : un triangle de pré-signalisation, un gilet de sécurité. Veillez également à avoir le matériel nécessaire au changement de roue, une trousse à pharmacie, et une lampe de poche.
- En été, pensez au pare-soleil et aux lunettes de soleil. Emportez des boissons rafraîchissantes non alcoolisées.

Si vous ne vous sentez pas capable de faire les contrôles n'hésitez pas à aller voir votre garagiste.

Le chargement

Placez les bagages les plus grands et les plus lourds au fond du coffre, puis les autres bagages par ordre décroissant. Mettre en dernier les objets dont vous pourriez avoir besoin pendant le voyage. Sur la plage arrière, ne mettez que des vêtements ou des choses très légères. En cas de freinage brusque, des objets lourds peuvent devenir de dangereux projectiles. Si vous voyagez avec de jeunes enfants, veillez à ce que les « indispensables » (couches, petits pots…) soient facilement accessibles.

Si vous utilisez des barres de toit, un coffre de toit, un porte-vélos ou une remorque, respectez scrupuleusement les indications du constructeur et conformez-vous aux règles en vigueur en matière de chargement.



LES NUMÉROS UTILES:

Numéro d'urgence : 112

Gendarmerie: 17
Pompiers: 18

SAMU: **15**

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Ateliers numériques

Bonne nouvelle!

Reprise des ateliers numériques partir du 10 septembre 2022 Denis sera heureux de vous accueillir de nouveau pour une initiation à l'utilisation de l'informatique.

Les démarches administratives sur internet vous posent problème ? Si elles sont une bénédiction pour beaucoup, permettant d'éviter les déplacements en préfecture, les longues files d'attente et de ne plus dépendre des horaires des administrations, elles restent inaccessibles a beaucoup d'autres pour qui faire des démarche en ligne reste inaccessible.

De même, si vous vous sentez mal à l'aise devant votre ordinateur, étranger à ce qui se passe sur les réseaux sociaux, ou en difficulté pour stocker ou partager vos photos, la municipalité souhaite vous aider en mettant en place un atelier numérique.

Sans condition d'âge et même sans équipement informatique personnel (plusieurs postes informatiques à disposition), vous



pouvez dès maintenant vous inscrire à la mairie pour y participer à partir du 10 septembre à raison de 2 heures tous les quinze jours.

Au programme de ces ateliers :

- Découverte du matériel et de l'environnement informatique,
- Création d'adresse mail et de comptes utilisateurs,
- Initiation à Internet et à la messagerie (envoyer et recevoir des emails),
- Découverte de logiciels de bureautique (traitement de texte),
- Initiation à la photographie numérique et au partage sur les réseaux sociaux,
- Les problèmes techniques les plus fréquents et quelques solutions pour se dépanner.

Ces ateliers se dérouleront à la médiathèque, un samedi sur deux de 10h à 12h pour un montant qui correspond à l'inscription à la médiathèque, soit 10 € pour l'année.

C'est le moment de passer à l'air du numérique!

L'habitation

Avant de partir en vacances

N'hésitez pas à signaler à la brigade de gendarmerie, votre départ dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions: Usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).

Quelques incontournables avant de partir

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les.



Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

La Communauté de Brigades de COMBOURG

Le département d'Ille-et-Vilaine placé en état de vigilance sécheresse

En raison d'un déficit pluviométrique au cours des 6 derniers mois, l'ensemble du département de l'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance sécheresse depuis le 28 avril 2022. Chacun est appelé à la vigilance dans sa consommation en eau quelle que soit son origine.

En Ille-et-Vilaine, la dernière saison hivernale a été plutôt sèche, avec une pluviométrie déficitaire. Malgré un mois d'octobre caractérisé par des cumuls de précipitations importants, les mois suivants ont en effet été majoritairement marqués par un déficit pluviométrique jusqu'en avril.

Les prévisions météorologiques des prochaines semaines ne permettent pas d'entrevoir une amélioration pérenne de la situation hydrique (cours d'eau et nappe) dans le département.

Adoptez les bons gestes!

Lutter contre les fuites : elles représentent 20% de la consommation d'un foyer

> surveiller sa consommation et entretenir sa robinetterie (changer régulièrement les joints, acheter du matériel robuste).

Éviter le gaspillage

- > ne pas faire tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides, ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut sauver plusieurs litres d'eau).
- > préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche.
- > éviter le lavage des voitures à grandes eaux, un lavage représente 200 litres d'eau environ.
- > préférer les lavages à haute pression, plus efficaces et moins consommateurs d'eau.

Réutiliser l'eau

- > l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes.
- > en période de sécheresse, éviter de remplir les bassins pour enfants et les piscines non pourvues d'une recirculation de l'eau. Chaque fois que possible, utiliser l'eau de ces bassins pour l'arrosage des plantes.

Dans le jardin

> un binage équivaut à deux arrosages.

- > le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol.
- > arroser tard le soir car l'évaporation sera réduite.
- > utiliser des techniques économes comme le goutte-àgoutte, des tuyaux suintants ou des systèmes d'arrosage programmés.
- > recueillir l'eau de pluie au bas des gouttières.
- > tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents.
- > faire 2 ou 3 arrosages copieux par semaine non de petits arrosages quotidiens.



Pour suivre l'évolution de la situation

Pour faciliter l'accès à chacun des informations, l'État met à disposition un outil permettant de connaître en temps réel les mesures de restriction applicables par commune et en fonction de la ressource utilisée et des usages.

Consultez la plateforme Connaître les restrictions de l'usage de l'eau dans votre commune en Ille-et-Vilaine

Communauté de communes bretagne romantique Une nouvelle identité visuelle dont le cœur bat avec vous!

Depuis le 1er mars, la Communauté de communes s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle. L'ancien logo existait depuis plus de 20 ans. En 2 décennies, le monde a changé, la Bretagne romantique a évolué, que ce soit sur le plan économique, démographique, culturel, sportif...Il était indispensable que son image évolue en même temps. C'est chose faite avec ce nouveau logo accompagné d'une nouvelle typographie, de nouvelles couleurs et de différents éléments d'identification.

La nouvelle identité visuelle de la Communauté de communes choisit volontairement d'assumer pleinement le sens premier de son nom et joue avec le cœur et les émotions qu'il suscite, sans tomber dans les clichés.

LE MESSAGE QUE CETTE IDENTITÉ TRADUIT ... Un territoire au cœur...

Située au nord de l'Ille-et-Vilaine, la Bretagne romantique est un poumon vert, une bulle de respiration, une parenthèse de quiétude à égale distance de 3 pôles urbains importants : Rennes Métropole, Saint-Malo Agglo et Dinan Agglo.

La Bretagne romantique est un territoire au cœur des territoires!

Un territoire de cœur...

Les habitants de la Bretagne romantique sont très attachés à leur territoire. Une partie importante de la population y est née, y a grandi et y vieillit.

Ceux qui partent loin de leur terre natale ont très souvent, au bout de quelques années une seule envie : y revenir.

La Bretagne romantique est dans leur cœur!

Un territoire coup de cœur...

La Bretagne romantique est un territoire très attractif. Elle accueille tous les jours de nouveaux habitants séduits par la qualité de vie, les paysages et sites d'exception, la ruralité préservée de la campagne, tout en étant proche de nombreux services.

La Bretagne romantique est pour eux un coup de cœur!



Communauté de communes bretagne romantique Maison France Services



Nouvelles permanences de l'association Familles Rurales

Familles rurales informe, conseille et mène des actions de prévention dans le domaine de la consommation. Les bénévoles de l'association accompagnent les familles dans leurs litiges relevant du droit de la consommation et défendent, à tous les échelons, les intérêts collectifs et individuels des consommateurs. En premier lieu, l'association recherche toujours des solutions à l'amiable pour régler les litiges

L'association vient de développer son offre d'accompagnement en Ille-et-Vilaine et propose désormais une permanence au sein de la Maison France Services. Cette permanence, gratuite, est tenue par deux bénévoles formés, le mercredi matin, de 9 h à 12 h. Les consommateurs sont donc maintenant accueillis chaque semaine à Combourg.

La Maison France Services, ce sont plus de 30 partenaires et permanence pour accompagner tous les habitants dans leurs problématiques du quotidien.

+ d'infos:

https://bretagneromantique.fr/les-partenaires/ Tel: 02 23 16 45 45 ou maison-des-services@ bretagneromantique.fr

Maison France Services

Accompagnement aux démarches numériques En toute liberté

5 ordinateurs sont mis à la disposition du public en accès libre sur les horaires d'ouverture dela Maison France Services.

Vous pouvez également disposer d'un scanner et un casque sur demande. L'impression/photocopie est payante.

En étant accompagné

Refaire sa carte grise, télécharger une attestation de la sécurité sociale, se déclarer auprès de la CAF de plus en plus de démarches se font désormais en ligne

La Maison France Services propose des rendezvous d'accompagnement numérique pour vous apporter un soutien si vous êtes peu ou pas initié à l'informatique.

+ d'infos: Tel: 02 23 16 45 45

Vous avez une question, besoin d'aide? N'attendez plus pour prendre rendez-vous: 02 23 16 45 45 ou maison-des-services@bretagneromantique.fr

Maison France Services : que peut-on y faire ?

Service public de proximité, la Maison France Services de la Bretagne romantique vous accompagne dans vos démarches du quotidien.

Depuis plusieurs années, les agents vous accueillent du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h pour vous renseigner et simplifier vos démarches.

C'est la possibilité en un même lieu, à Combourg, d'obtenir des informations, d'effectuer des demandes en ligne, d'avoir un accès à internet ou de rencontrer un professionnel.

Grâce à une trentaine de permanences régulières, sur et sans rendez-vous, vous pouvez y trouver des informations sur des thématiques aussi variées que le logement, la famille, la jeunesse, la mobilité, l'emploi ou encore le handicap.

Et concrètement que peut-on faire à la Maison France Services ? INFO ou INTOX ?



Communauté de communes bretagne romantique Les mercredis de l'exploration

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des jeunes dans leur choix professionnel, la Structure Informations Jeunesse (SIJ) organise régulièrement les « Mercredis de l'Exploration », un temps d'échange entre jeunes et professionnels

« C'était bien », « J'ai appris des choses », « Faut être déterminé », « Il y a des solutions pour y arriver »

Voici les mots des jeunes qui ont déjà participé aux « Mercredis de l'Exploration », un rendez-vous d'informations sur les métiers organisé par la SIJ. Ce temps de rencontre, qui a lieu chaque premier mercredi du mois, sur une thématique différente permet aux professionnels et aux jeunes de se rencontrer et échanger directement.

Pour les deux organisatrices, Tiphaine, de la mission locale du Pays de Saint-Malo, et Valérie, de la SIJ de Bretagne romantique, « il est nécessaire de rendre vivant la découverte des métiers et des univers professionnels. C'est

INFOS PRATIQUES

1^{er} mercredis de chaque mois 15h-17h, sur inscription SIJ de Tinténiac

Les prochaines thématiques seront : Le 1^{er} juin : les métiers de l'artisanat Le 6 juillet : les métiers de la sécurité et du secourisme

Pour tous renseignements et inscriptions :

SIJ Bretagne romantique 2 avenue des Trente, 35190 Tinténiac 02 23 16 45 44 infojeunesse@bretagneromantique.fr pourquoi, nous organisons ces rencontres en petit groupe afin que chacun puisse poser ses questions et échanger librement.»

Ces rencontres sont ouvertes aux jeunes dès la 4eme car c'est à ce niveau que l'on commence à réfléchir à son orientation. Les animatrices recherchent également des jeunes professionnels qui pourraient venir témoigner. « L'information par les pairs met en avant les jeunes comme acteurs et auteurs de leur parcours ».



École de Musique du SIM



Les inscriptions 2022/2023 à l'école de musique sont lancées!

Vous souhaitez débuter ou reprendre l'apprentissage d'un instrument de musique ? Jouer en collectif ou éveiller votre enfant à la musique ? Les portes de l'école de musique sont toujours ouvertes et son équipe est toujours disponible pour répondre à vos questions. Si vous souhaitez en savoir plus sur les disciplines proposées, les différents parcours possibles ou encore rencontrer nos professeurs, n'hésitez pas à nous contacter : Nous sommes là pour vous informer et vous guider ! Et si vous souhaitez découvrir dans un premier temps nos professeurs et les disciplines proposées à l'apprentissage depuis chez vous, rendez – vous sur notre site internet : Les professeurs y présentent leur instrument en vidéo !

Sept parcours pédagogiques différenciés sont ainsi proposés afin de favoriser l'autonomie des élèves à travers 25 instruments différents, de nombreux ensembles de pratiques collectives instrumentales et vocales d'esthétiques différentes, ouverts aux musiciens amateurs et confirmés.

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2022/2023 ont débuté : Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au SIM et sur le site internet de l'école : www.simecoledemusique.com

Ecole de Musique du SIM

02.99.84.01.88 contact@simecoledemusique.com www.simecoledemusique.com

Les Barges O !

Pour surfer sur la vague du Cinéma Flottant organisé en 2021, une bande de joyeux lurons a décidé de prolonger l'aventure et de créer une nouvelle association « Les Barges Ô! » en janvier 2022.

Dans quel objectif?

Proposer aux habitants de la Bretagne Romantique des événements flottants culturels et/ou récréatifs! Le tout dans un esprit de fête!

Qui sont les Barges Ô?

14 adhérents, tous actifs dans la vie associative et l'événementiel, qui allient leurs multiples compétences et leurs savoir-faire, le tout toujours dans la bonne humeur!

Les Barges Ôlympiades!

En moins 4 mois, les 14 et 15 mai 2022, Les Barges Ô! ont imaginé, créé et organisé leur 1^{er} événement à l'étang du bourg de Meillac. Un pari fou et ambitieux qui s'est révélé être plus qu'à la hauteur des espérances des organisateurs. Au programme du samedi, un parcours sportif flottant avec 25 équipes qui se sont concurrencées pendant 6 heures ; une illumination de l'étang, le tout animé par une guinguette. Le dimanche, petits et grands, ont profité du beau temps pour s'amuser sur l'eau avec les pédalos, canoës et structure gonflable ou pour se relaxer sur les berges.

Les Barges Ô! remercient vivement la Municipalité de Meillac ainsi que les nombreux sponsors pour leurs soutiens dans cette nouvelle aventure! Ce n'est que le début!





Le Comité d'Animation présente...

Après le succès de notre fête de la musique du 24 juin, nous poursuivons nos animations. Le 14 juillet, nous vous proposons de nous réunir autour d'un pique-nique citoyen près de l'aire de pique-nique de l'espace ludique. Chacun des convives apporte ses victuailles, un barbecue sera à votre disposition.

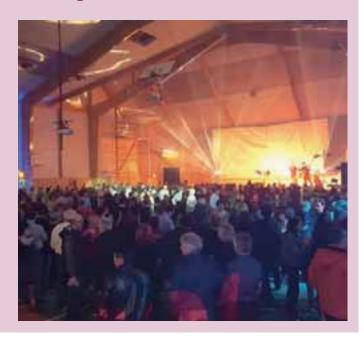
Pour le mois d'Août, « Meillac en fête » aura lieu les 20 et 21 août sur la place de l'église et autour de l'étang du bourg avec quelques surprises. Nous vous tiendrons informés sur nos réseaux.

Notre Fest-Noz se tiendra le samedi 26 novembre dans le nouvel espace culturel Le Foyer Rural.

Pour organiser toutes nos manifestations, nous recherchons des bénévoles. Si vous êtes intéressés, contactez-nous lors de nos manifestations ou sur notre mail comite. animationmeillac@gmail.com

Très bon été à vous tous.

Les membres du bureau





Broussaille retourne à l'école avec l'artiste JeremiCa

L'association Broussaille, basée à Meillac, a souhaité associer l'école de Meillac à son projet d'exposition, et en collaboration avec l'équipe pédagogique, deux projets ont été imaginés avec le soutien de la mairie :

- une fresque sur le muret de l'école avec les élèves de primaire,
- une arche en branchages exposée les 25 et 26 juin avec les élèves de maternelle.

L'artiste peintre JeremiCa, originaire de Lanvallay a accompagné les élèves dans cette œuvre abstraite, en valorisant la création artistique des enfants à travers une approche libre et ludique. Les plus grands ont notamment pu s'essayer à la méthode de la peinture à la bombe graffiti.





L'artiste est intervenu dans le cadre de son association, l'association Couleurs, et fait partie du collectif d'artistes – sculpteurs, peintres, poètes, illustrateurs, etc. - exposant à Broussaille les 25 et 26 juin à Meillac.

Tous les détails sur JeremiCa : https://www.jeremica-art.net/ et https://www.associationcouleurs.com/

Tous les détails sur Broussaille : https://www.instagram.com/broussaille_expo/ et https://www.facebook.com/broussaille.expo/

Contact: expobroussaille@gmail.com

Basket club du Linon

Cette année fut une année enrichissante et libératrice après l'épidémie du Covid. Nous avons enfin pu reprendre le chemin des terrains avec de très beaux résultats notamment celui de nos seniors masculins qui l'année prochaine évolueront en D2.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont su répondre à l'appel ainsi que la mairie de Meillac pour la rénovation de la salle de sport, hâte de pouvoir jouer dedans!



Foyer Rural

Nos manifestations ont pu être réalisées en ce premier trimestre 2022 dans la salle des fêtes de Bonnemain.

L'Association fait au mieux pour offrir un certain nombre d'activités, dans différents domaines et pour tous les goûts (spectacle, repas, excursion, danse, atelier...) qui permettent de se rencontrer ou se retrouver dans un esprit de convivialité.

L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 22 mars 2022 à la médiathèque de Meillac. Le nouveau bureau est constitué de :

Présidente : Lucette CAILLEAUD Vice-Président : Michel LAMBERT Secrétaire : Jeannick NOBILET Secrétaire adjointe : Martine ROUILLÉ Trésorière : Michelle CORVAISIER

Trésorier adjoint : Jean-Richard TOLANDAL

Membres: Jean-Pierre FRÉMONT, Annick FRÉMONT, Michelle GAUTIER, Marie Hardy, Raymonde MASSOT, Daniel RONCIER, Marie-Annick RONCIER, Daniel ROUILLÉ, Annick SIMON. Les nouveaux commissaires aux comptes sont: Annick DUPRÉ, Michel WILLOT.

Nous avons une pensée pour Madeleine Legault qui nous a quitté récemment, elle a œuvré pendant 43 ans dans l'Association en

tant que secrétaire et bien d'autres tâches encore.

L'atelier mémoire a repris son activité, elle continue de faire vivre sa mémoire pour la conserver.

La choucroute dansante du samedi 26 mars a eu un grand nombre de participants, le repas et la musique ont été appréciés. Le fest-noz du samedi 2 avril a eu de bons groupes de musique bretonne et les gens s'en sont donner à cœur joie dans les danses sur la grande piste. Le voyage de 2 jours à Paris du 23 et 24 juillet est actuellement au complet.

Prochaines dates:

Samedi 3 septembre : excursion à Vannes, la rivière d'Auray Samedi 22 octobre : banquet annuel aura lieu à la salle des

fêtes de Bonnemain

Dimanche 20 novembre : Repas spectacle aura lieu à la salle polyvalente de la chapelle Aux Filtzméens.

Je remercie les membres du conseil d'administration, les bénévoles et toutes les personnes qui viennent à nos manifestations passer d'agréables moments et font vivre le Foyer Rural.

Contact: Lucette CAILLEAUD - Tel: 06 22 69 30 36



ACCA Association Communale de Chasse Agrée

C'est une saison positive pour l'ACCA clôturée par l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 mai. Le grand gibier reste à un niveau stable. La journée de réouverture du lièvre a tenue toutes ses promesses.

Le bon résultat financier du concours de palets de 2021 nous a permis de réaliser l'isolation du local communal de l'association et de maintenir les lâchés de petits gibiers au même niveau malgré une augmentation conséquente des prix.

Bel été à tous et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

Le bureau

Gym de Meillac

Tous nos remerciements à M. le Maire de Bonnemain qui nous a gracieusement permis l'accès à la salle de la Poterie pendant les travaux de la salle de sport de Meillac. Nous avons donc pu continuer notre entraînement une fois par semaine.

Pour le groupe du mardi soir, les cours se sont déroulés dans la salle d'activités de l'école maternelle. Nous attendons avec impatience la fin des travaux afin de pouvoir reprendre à la rentrée dans le local qui nous est normalement attribué.

Pour la reprise de la gym du mardi soir à la rentrée de septembre 2022, nous sommes à la recherche d'un ou d'une prof, car Sophie nous quitte pour des raisons familiales.

Pour tous renseignements appelez au: 06.59.17.61.72 ou 06.41.43.24.02

Pour la saison de Gym 2022-2023, à raison d'une séance par semaine, la cotisation annuelle est de 87 €.

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner (N° de tél. ci-dessus) et vous accueillir dans nos locaux tout neuf.

Le Rureau



Club de La Bonne Entente

Chers Adhérentes, Adhérents

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 12 Janvier 2022, à l'issue

de celle-ci un nouveau bureau a été constitué : Présidente : Madame RONCIER, Marie Annick Vice-Président : Monsieur RONCIER, Daniel Secrétaire : Madame COQUELIN, Annick Secrétaire Adjoint : Madame DAUCE, Hélène

Trésorier : Monsieur WILLOT, Michel

Trésorier Adjoint : Monsieur HOMMERIN, Bernard

Membres du Bureau : Madame PLIHON, Yvonne - Madame

HARAND, Agnès – Monsieur GAUTIER, Patrick.

En respectant toutes les mesures sanitaires et distances entre les adhérents, cette réunion nous a permis de nous retrouver, de discuter, de savourer une galette des rois. En attendant la réouverture de la salle des fêtes de MEILLAC, nous nous



réunissons dans la salle des associations à proximité de l'ancienne Poste, place de la Mairie.

Notre prochain repas « Tête de veau » aura lieu à la Drolonnerie le vendredi 30 Septembre 2022 à 12 h.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus, nous devrions normalement rejoindre notre salle de réunion dans le local des sports vers la fin mai.

Association Motos de Meillac



Depuis la fin de l'année dernière, notre association de motos de Meillac a organisé quelques balades pour ses membres. Nous profitons du réseau bitumé breton et de ses beaux paysages

pour sortir nos machines. Si tu es intéressé et que tu roules en sportive, custom, roadster ou autres deux roues de plus de 125 cm3, rejoins-nous.

asso.meillac.motos@gmail.comFacebook:motos meillac, Instagram : association_moto_meillac, Snap:moto.meillac



Les Anciens Combattants

Section CATM - OPEX- Veuves et Citoyens de la paix

Le CATM de Meillac s'est réuni le 29 janvier dernier au restaurant de la Drolonerie pour son assemblée générale. L'ensemble du bureau a été renouvelé pour l'année 2022. A l'issue de cette assemblée, nous avons pu toutes et tous apprécier « la tête de veau » qui nous aura été servi par le restaurant.

La cérémonie du 8 mai, s'est déroulée au monument aux morts en présence de Mr le Maire, du président du CATM, des portes drapeaux, de nos adhérents et de nombreux meillacois. Cette cérémonie a débuté avec une particularité cette année, à savoir le chant des partisans.

En effet, après concertation avec Mr le Maire, il nous semblait évident de rappeler l'histoire de ce chant qui est né en Mai 1943 à Londres mais aussi de souligner l'engagement de la population française occupée et opprimée, à se soulever et à lutter contre l'oppresseur.

Le chant des partisans dénonce l'occupation de la France par les nazis. Il appelle à la lutte, à la résistance, au combat, à la guerre, mais c'est pour la bonne cause :





La liberté et la défense des valeurs humaines.

A l'issue de cette cérémonie, nous avons pu apprécier tous ensemble un vin d'honneur au bar le Saloon offert par la mairie, suivi d'un bon repas au restaurant de la Drolonerie où nous avons pu échanger tous ensemble et entendre que le chant des partisans avait beaucoup plu. Merci à toutes et tous.

J'ai une pensée toute particulière pour M. Jean LENOIR et M. Roger LOHIER qui ont malheureusement perdu un être cher en ce début d'année. Le bureau ainsi que tous ses membres s'associent à vous dans votre peine.

En attendant la prochaine commémoration du 11 novembre aux monuments aux morts, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été avec vos proches, ainsi qu'une bonne santé.

> Amicalement, David Gault, Président du CATM de Meillac



UTL Bretagne Romantique : la culture en partage

L'UTL Bretagne Romantique, association à vocation culturelle et sociale s'adresse à toute personne qui souhaite utiliser une part de son temps disponible, sans condition d'âge ou de diplôme pour se cultiver, échanger et débattre dans les domaines variés des arts, de l'histoire et de la littérature, de la géopolitique et de la sociologie, des technosciences et de la découverte du patrimoine.

Depuis septembre 2021 L'UTL BR a repris ses activités dans des conditions quasi normales malgré la pandémie. Nous avons proposé 25 conférences, 4 séances de cinéma suivies d'un débat en partenariat avec le cinéma de Combourg. Nous avons également organisé la visite guidée des musées de Dol, de St Malo, celle des centres historiques de Becherel, de Bazouges la Pérouse, permettant ainsi la découverte de plus de dix sites remarquables. L'UTL BR anime également plusieurs ateliers (club de lecture, rando, écriture etc.) très suivis par ses adhérents.

Nos conférences ont lieu d'ordinaire dans l'hémicycle de la CCBR mais cette année cette salle a été fermée pour raisons sanitaires. Sans l'accueil des communes qui nous ont ouvert leur salle, nous n'aurions jamais pu maintenir nos activités. Parmi elles, Meillac nous a mis a régulièrement accueillis dans ses locaux. Que soient ici remerciés Monsieur le maire, les élus de Meillac et tous les agents qui nous ont aidés. Nous avons apprécié de les rencontrer. Ils nous ont ainsi signifié leur intérêt pour l'action culturelle et le lien social que nous faisons vivre sur le territoire.

Chaque conférence est l'occasion d'un débat et qu'il s'agisse de la connaissance

de la civilisation arabe, des défis de la démocratie au XXI^e siècle, de la géopolitique de la Russie, de celle de l'Ukraine, de la peinture des impressionnistes et de bien d'autres thématiques, nous avons constaté combien les adhérents de l'UTL ont été heureux de se retrouver après ces deux années perturbées par le covid et combien ils sont venus nombreux.

Le bilan positif de cette année qui se terminera le 10 juin par un concert du SIM ouvert au public à St Léger des Prés, nous motive pour préparer le programme de la prochaine saison. Vous pourrez le découvrir sur notre site https://utlbretagneromantique.fr/ dès la fin juin. Vous y trouverez également un bulletin d'adhésion.

Si vous êtes intéressé venez nous rejoindre en adressant votre adhésion

- Soit par mail contact@utlbretagneromantique.fr
- Soit par la poste à UTL Bretagne romantique 22 rue des coteaux 35190 La Chapelle aux Filtzméens



Le CA de l'UTL Bretagne romantique devant la mairie de Meillac

Paroisse St Gilduin du Combournais

Aujourd'hui notre église a retrouvé son assemblée d'avant le COVID. La vie paroissiale a repris son cheminement et s'est remise en marche.

Sous un temps clément, nous avons vécu une joyeuse fête de la Grotte le dimanche 19 septembre 2021 avec une belle participation. C'est lors de cette messe que nous avons dit au revoir au père Pascal et accueilli Gallican, prêtre Rwandais.

La catéchèse a repris. Quelques catéchistes ont arrêté. Merci à Marie-Angéline, qui a œuvré pendant plusieurs années en préparant les enfants à la communion et à Tiphaine qui avait pris en charge l'éveil à la foi. Denise a achevé son temps de responsabilité, nous la remercions

pour tout ce qu'elle a apporté à notre communauté. Elle est toujours présente et active dans notre église. Marie-Claire ROUILLÉ a pris le relais.

La paroisse est au service des habitants de la commune à travers leurs événements : baptême, mariage et obsèques. La messe est toujours assurée le 2^e samedi du mois et le 5^e si le mois en comprend un.

Temps forts dans notre église

- Dimanche soir 14 août : prière et procession à la Grotte
- Dimanche 18 septembre à 10h30 : fête de la Grotte

La communauté paroissiale

Les informations du SMICTOM VALCOBREIZH

Tous les emballages se trient!

Vous vous posez encore des questions concernant le bon geste de tri à effectuer pour vos emballages ? Si c'est le cas, la réponse est claire : tous les emballages se trient.

Cette règle simple contribue à réduire la production de déchets ménagers! Tous les emballages sont à déposer dans votre bac à couvercle jaune.

Désormais, grâce à l'extension des consignes de tri effective depuis l'été 2021, il n'y a plus de questions à se poser : les pots de yaourt ou de crème, les barquettes en plastique ou en polystyrène, les films de protection, les cartons d'emballages de yaourts..., tous prennent la direction, en vrac, de votre bac à couvercle jaune !

Un doute sur le tri sélectif ? Téléchargez l'application «Guide du tri» de CITEO!



Avec la simplification du tri, c'est + de tri sélectif!

Présentez votre bac moins souvent!

SORTIR SA POUBELLE MOINS SOUVENT,



En respectant les consignes de tri, vous avez dû le constater : votre bac d'ordures ménagères se remplit moins vite qu'auparavant et il n'est plus nécessaire de le sortir chaque semaine.

Sur le territoire de l'ex-SMICTOM des Forêts où l'extension des consignes de tri existe depuis 2012, 78% des foyers présentent leur bac déjà moins d'une fois sur deux. Le fait de le présenter moins souvent permet au SMICTOM VALCOBREIZH de réaliser des économies de collecte, de maîtriser les coûts de traitement des ordures ménagères de plus en plus élevés (+20% entre 2021 et 2025) et de limiter la répercussion de cette hausse sur le montant de la redevance qui reste inférieur de 40% à la moyenne nationale.

Sortir son bac d'ordures moins d'une fois sur deux en moyenne au cours de l'année permet aussi aux usagers dotés d'un bac de 180 l minimum de prétendre à une ristourne de 10 € sur le montant de leur redevance.

Bacs jaunes et facturation

Contrairement à certaines idées reçues, vous ne payez pas en fonction du nombre de fois où vous sortez votre **bac jaune**. Quelque soit son nombre de levées, votre redevance reste la même. Son montant est fixé en

montant est fixé er fonction du nombre de personnes qui composent votre foyer.



La composition de votre foyer évolue ? Votre bacest cassé ? Effectuez vos démarches en ligne!

N'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet du SMICTOM VALCOBREIZH (www.valcobreizh.fr) afin de créer votre compte personnel. Il vous permettra de remplir tous types de démarches en ligne (changement dans la composition de votre foyer, déménagement, commande d'un bac...). Munissez-vous de votre dernière redevance et rendez vous sur la page d'accueil du site Internet. Cliquez sur la rubrique «Mon compte» et laissez-vous guider.



Rappel

Pensez à sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et à le rentrer rapidement ensuite. Votre bac ne doit pas rester sur le trottoir ou le long de la chaussée.





Portrait



Ce nouveau numéro de 100% Meillac nous donne l'occasion de vous présenter une nouvelle agente communale Madame Nathalie QUÉLIN, en poste depuis mi-février à l'agence postale.

Arrivée pour un remplacement partiel d'un agent en arrêt de travail trois après-midi par semaine, Nathalie assurera ses missions, ainsi

que des missions complémentaires à l'accueil de la Mairie à temps complet, à partir du mois d'Août.

Originaire de Saint-Malo, elle passe son enfance à Plérin (22) avant de revenir faire ses études en Ille-et-Vilaine et de vivre quelques années à St Grégoire. Elle s'installe en Bretagne Romantique en 2002, où elle vit aujourd'hui avec son mari et ses 2 enfants sur la c ommune de Ouébriac.

Elle démarre sa carrière comme Assistante Ressources Humaines dans une association en charge de la gestion des Etablissements pour personnes handicapées (CAT et IME) dans les Côtes d'Armor. Elle entre dans la Fonction Publique Territoriale en 2008, au service des missions temporaires du CDG (Centre de Gestion). Après avoir effectué plusieurs missions d'accueil, d'Etat civil et d'organisation d'élections dans différentes Mairies d'Ille-et-Vilaine, Nathalie est titularisée en temps partiel à Pleugueneuc en 2009, principalement sur les missions de la Poste.

Cette mutation à la Mairie de Meillac est l'occasion pour notre service d'accueil de réinterroger la répartition des missions entre les 2 agents. Maryline a en charge la comptabilité fonctionnement, le cimetière, l'assainissement, les assurances, les élections, et une partie de l'urbanisme tandis que Nathalie aura en charge principalement l'accueil, l'Etat civil, pour lequel des formations sont programmées en fin d'année, ainsi que le reste de l'urbanisme et autres formalités administratives.



Maryline a hâte que Nathalie soit à temps plein car ce fonctionnement à temps partiel fait prendre du retard et les délais ne sont pas extensibles. Il faut payer les factures dans les délais, déposer les permis de construire également et l'activité de l'urbanisme est en forte augmentation sur notre commune. Maryline et Nathalie s'accordent à dire qu'il faut près d'une année pour prendre ses marques sur un tel poste, connaître les collègues, les habitants et les élus. Mais elles sont confiantes car il y a une bonne ambiance et de l'entraide.

Nathalie souligne le bon accueil que lui ont fait les habitants de Meillac et les usagers de l'agence postale, même si un petit temps d'adaptation aux changements est nécessaire. Il y a une forte affluence du fait de la concentration de l'ouverture sur trois demi-journées seulement.

Cette ouverture partielle peut entraîner des difficultés pour certains pour retirer des recommandés par exemple. Plusieurs options sont possibles et vous pouvez les trouver sur votre avis de passage qu'il faut lire attentivement :

- Le jour de passage et avant minuit, vous pouvez vous rendre sur le site de la Poste pour reprogrammer un passage du facteur un jour de présence ou
- Faire déposer votre recommandé dans un autre bureau de poste à proximité ou
- Réaliser une procuration ponctuelle ou permanente (pour une durée de cinq ans).



Pour vous rendre sur le site de La Poste et accéder aux modifications de livraison, rien de plus simple, il vous suffit de scanner le QR code que se trouve sur votre avis de passage. Dans tous les cas, un recommandé est conservé 15 jours au bureau de Poste. En cas de difficulté, contactez rapidement l'agence postale pour trouver une solution. Pour simplifier toutes ces démarches, le mieux est encore de créer un compte client sur le site de la Poste, ce qui vous donnera accès à pleins de services utiles.

N'hésitez pas à passer voir Nathalie au guichet, elle se fera un plaisir de vous renseigner!

